

# Calendrier 2026

## Comité Social Territorial en formation plénière (CST) et en formation spécialisée (F3SCT)

Date des séances	Date limite de réception des dossiers pour inscription à l'ordre du jour
<b>Lundi 9 Février 2026</b> (CST de report : Jeudi 19 Février 2026)	<b>Vendredi 9 janvier 2026</b>

**Pour plus de détails ou toute question, n'hésitez pas à contacter :**

**Pour le CST en formation plénière**, le service des Instances Consultatives de dialogue social au 04 48 79 84 41 ou par mail à [instancesdialoguesocial@cdg34.fr](mailto:instancesdialoguesocial@cdg34.fr)

**Pour le CST en formation spécialisée**, le pôle Santé au Travail et F3SCT au 04 67 04 31 36 ou par mail à [f3sct@cdg34.fr](mailto:f3sct@cdg34.fr)